



Meulan-en-Yvelines, le 18 mars 2026

Chère Collègue,
Cher Collègue,

Je vous remercie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal d'installation qui aura lieu en Mairie, salle du Conseil, le :

Dimanche 22 mars 2026 à 10h00

ORDRE DU JOUR :

- Installation des Conseillers municipaux,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 février 2026,
- Élection du Maire,
- Fixation du nombre d'Adjointes,
- Élection des Adjointes,
- Lecture de la charte de l' élu local par le Maire élu,

- Délégations consenties par le Conseil municipal au Maire,
- Fixation du nombre d'administrateurs du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Election des représentants au Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
- Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO),
- Election des membres de la Délégation de Service Public (CDSP),
- Désignation des délégués du Syndicat Intercommunal des Etablissements pour Handicapés de Val de Seine (SIEHVS),
- Désignation des délégués du Syndicat Intercommunal des Collèges de la Région de Meulan (SICOREM),
- Désignation des délégués du Syndicat Intercommunal de la Maison de la Justice et du Droit du Val-de-Seine (SIMJD),
- Création d'un poste de collaborateur de cabinet.

Je vous prie d'agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire
Président de la Communauté Urbaine GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU